



# VALL' AIR DE FETES - 2017

## Projet semaine du handicap

La semaine du handicap qui s'est déroulée du 6 au 10 juin 2017 sur le territoire de l'ex-Communauté de communes du pays d'Azay-le-Rideau, avait notamment pour projet la fabrication et l'installation, dans chacune des 12 communes, de tables de pique-nique pour personnes à mobilité réduite. Pour ce faire, une démarche visant à trouver des partenaires publics ou privés pouvant soutenir le projet matériellement ou financièrement a été menée.

Les 12 communes du territoire de l'ex-Communauté de communes ont participé activement à ce projet. Pour Vallères, l'aide a pris la forme d'un soutien humain puisqu'un élu, référent « semaine du handicap » a assisté les associations porteuses du projet, Familles Rurales du Ridellois et Génétique Actions, dans l'organisation des manifestations.

7 tables restaient à réaliser ! Une équipe composée d'anciens et d'actuels menuisiers mobilisa son savoir-faire afin de répondre favorablement à la réalisation de ce projet.



*Equipe de menuisiers au travail dans l'atelier de menuiserie « l'Hirondelle » à Vallères.*

Pour la fabrication, ils se regroupèrent dans l'**atelier de menuiserie de l'Hirondelle à Vallères**, dont le patron, Pierre Regueillet, prêta généreusement les locaux et matériels ainsi que ses ouvriers qui ont souhaité participer bénévolement à cette action de solidarité.



*Après l'effort, le réconfort, vendredi 17 novembre : petit moment de détente entre bénévoles, élus et membres des associations (au centre, Willy Besard, Président de Génétique Actions).*

Le projet au final n'aura rien coûté à notre territoire puisque tout le matériel aura été offert par l'ensemble des donateurs.

La table de pique-nique sera prochainement installée sur l'aire du City Stade.

Merci à tous les bénévoles, à la société l'Hirondelle et à ses ouvriers qui nous ont donné un bel exemple de solidarité !

## **COMMUNICATION artisanat et commerçants**

Afin de promouvoir l'artisanat et le commerce sur notre territoire, la municipalité invite les professionnels de notre commune à transmettre sur l'adresse mel de la mairie ([valleres.mairie@wanadoo.fr](mailto:valleres.mairie@wanadoo.fr)) leur carte professionnelle (si possible sous format jpeg.) pour publication dans le prochain bulletin.

Lors de la réunion du conseil municipal du 26 septembre, il a été décidé :

- d'instituer un droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones U et AU.

- d'accorder un dégrèvement de la taxe foncière sur la part communale pendant 5 années sur les parcelles non bâties exploitées par un jeune agriculteur répondant aux conditions de l'article 1647-00 bis du Code Général des Impôts. Le dégrèvement s'applique aux jeunes ayant demandé les aides nationales à l'installation. Dans la région Centre Val de Loire, seulement la moitié des jeunes installés ont demandé les aides nationales à l'installation. La délibération n'est pas rétroactive et s'applique, une fois prise, uniquement aux jeunes agriculteurs installés à compter de l'année de délibération. Les jeunes détiennent souvent des parcelles sur plusieurs communes, et non sur une seule. L'exonération s'applique à compter du 1er janvier 2018 aux jeunes exploitants et/ou 2017/ propriétaires de parcelles.

- de recourir à l'épicerie pour la confection du Colis de Noël des anciens. Ce colis s'adresse aux personnes ayant plus de 70 ans au 1<sup>er</sup> janvier 2017 et n'ayant pas assisté au repas du 14 juillet. Cette année, la formule du colis est abandonnée au profit d'une carte cadeau d'un montant de 26 euros à utiliser obligatoirement à l'épicerie de Vallères, avant le 31 janvier 2018. Ce bon d'achat sera distribué comme chaque année par les élus, à compter du 13 décembre. **Cette démarche s'inscrit dans une volonté du maintien du petit commerce en milieu rural.**



## Stationnement gênant aux abords de l'école

Des voitures stationnent régulièrement sur des places non prévues à cet effet entraînant ainsi des risques d'accident pour les piétons. Il est rappelé qu'en cas d'absence de places sur le parking de l'école, les parkings situés à proximité de l'école sont à privilégier.

Soyons tous responsables !

## Ouverture des portes de l'Eglise

Nous recherchons actuellement une personne intéressée pour procéder à l'ouverture et fermeture des portes de l'Eglise. Si vous souhaitez vous investir dans cette mission, merci de prendre contact avec la mairie.



**Un Marché de Noël est organisé le 21 décembre à l'école** en collaboration avec l'Association des Parents d'élèves. Outre la possibilité de vous restaurer, vous pourrez acquérir de nombreux petits cadeaux et faire plaisir à votre entourage !

**Venez Nombreux !**

## ZERO PHYTO

Depuis janvier, les communes n'ont plus le droit d'utiliser les produits phytosanitaires « pour l'entretien des espaces verts, des forêts, des promenades et des voiries » en raison des risques pour la santé et la biodiversité qu'ils engendrent. Pour se conformer à cette loi et répondre à ces enjeux, les communes s'engagent dans la mise en place « d'un plan de gestion différencié pour gérer autrement ses espaces verts en se passant des produits phytosanitaires ».

Pour nous aider dans cette démarche, la Chambre d'Agriculture a proposé son aide au travers de la signature d'une convention prévoyant notamment un plan de désherbage communal et une formation dispensée aux agents techniques.



Signature de la charte zéro phyto entre le Maire et la Chambre d'Agriculture, photo prise au salon « Ferme Expo » de Tours.



# Vall'Air de Fêtes

## La distribution des sacs poubelle

aura lieu dans la salle polyvalente les samedis 13 et 20 janvier de 9h à 12h00 et le lundi 29 janvier de 16h à 19h00.

Après ces dates, il n'y aura plus de distribution auprès du secrétariat de mairie.

## Horaires d'ouverture de la déchetterie d'AZAY-le-RIDEAU

Du 1/10 au 31/03 :

lundi : 9h-12h15 14h-17h30  
mercredi, vendredi : 14h-17h30  
samedi : 9h-12h15 14h-18h

01/04 au 30/09 :

lundi : 8h30-12h15 14h-18h30  
mercredi, vendredi : 14h-18h30  
samedi : 8h30-12h15 14h-18h30

OPÉRATION TÉLÉTHON 2017

DU **25 novembre**  
AU **10 décembre**

Le SMICTOM du Chinois se mobilise pour donner du poids à la recherche !

Déposez vos Textiles, Linge et Chaussures dans les bornes du **RELAIS** !  
Et après cette opération Téléthon, continuez à les trier dans les bornes du RELAIS.  
Grâce au recyclage, transformez-les en un don au profit du Téléthon.

Pour plus de renseignements et pour retrouver la liste des bornes concernées, connectez-vous sur [www.smictom.com](http://www.smictom.com)

LE-RELAIS



AFMTELETHON

0 800 196 595

Service & appel gratuits

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)



## Jours fériés : Collectes décalées.

### Mercredi (jaune + noir)

Jours fériés 2018	Mercredi	Jeudi
lundi 1 <sup>er</sup> janvier	collecte du mercredi 03/01 décalée au jeudi 04/01	report du mercredi 03/01
lundi 02 avril	collecte du mercredi 04/04 décalée au jeudi 05/04	report du mercredi 04/04
mardi 1 <sup>er</sup> mai	collecte du mercredi 02/05 décalée au jeudi 03/05	report du mercredi 02/05
mardi 08 et jeudi 10 mai	collecte exceptionnellement maintenue le 09/05	
lundi 21 mai	collecte du mercredi 23/05 décalée au jeudi 24/05	report du mercredi 23/05
samedi 14 juillet	collecte maintenue le 11/07	
mercredi 15 août	collecte du mercredi 15/08 décalée au jeudi 16/08	report du mercredi 15/08
jeudi 1 <sup>er</sup> novembre	collecte maintenue le 31/10	
mardi 25 décembre	collecte du mercredi 26/12 décalée au 27/12	report du mercredi 26/12

Pour toute information complémentaire, contactez le SMICTOM du Chinois :

SMICTOM du CHINOIS  
24 place Jeanne d'Arc 37502 Chinon cedex

[www.smictom.com](http://www.smictom.com)

0 800 196 595

Service & appel gratuits



## Passage des bénévoles de la Croix-Rouge

Depuis toujours, la Croix-Rouge française s'engage sur tous les fronts pour prévenir et apaiser les souffrances. Pour pouvoir continuer à agir auprès des personnes en difficultés sur l'ensemble du territoire, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître auprès du grand public ses missions, ses besoins et les défis qui restent à relever. Pour cette raison, elle entreprend une **campagne de sensibilisation en porte à porte à Vallères du 20 novembre 2017 au 16 décembre 2017, à raison de 3 jours maximum sur cette période.** Une équipe ira à la rencontre des personnes à leur domicile au nom de la Croix-Rouge française. Elle sera clairement identifiable par un badge et des vêtements aux couleurs de l'association. L'équipe de la Croix Rouge pourra intervenir entre 12h00 et 20h00 du lundi au vendredi et de 12h00 à 18h00 le samedi. Ces campagnes visent à sensibiliser les individus sur les missions d'intérêt général de la Croix-Rouge française. Elles ont également pour objectif de trouver de nouveaux soutiens réguliers, mais ne feront pas l'objet d'une quête en espèces ou en chèques.



## Communauté de Communes Touraine Val de l'Indre

Le conseil communautaire se réunit 2 fois par trimestre en séance publique à l'Hôtel communautaire de Sorigny. Il vote le budget, le compte administratif, le taux des taxes, délibère sur les orientations en matière de développement économique ou encore d'aménagement de l'espace communautaire et d'équipements (culturels et sportifs), d'équilibre social (enfance, jeunesse, insertion professionnelle) d'environnement (gestion des déchets, inondations, eau et assainissement) et de tourisme. C'est l'organe délibérant de l'établissement public. Le conseil communautaire actuel, lors de sa première séance du 12 janvier 2017, a élu le président, Alain Esnault, les 14 vice-présidents et les 7 membres qui composent le bureau communautaire où toutes les communes sont ainsi représentées.



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

## JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Depuis Janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

**Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16<sup>ème</sup> anniversaire.**

La mairie vous remettra alors une **attestation de recensement.**

Pour plus d'informations, contacter directement le centre du service national d'Angers :

Tél : 02 44 01 20 50

cns-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr et

www.defense.gouv.fr/jdc

## REVISION DES LISTES ELECTORALES

### ANNEE 2018

Les demandes d'inscription sur les listes électorales 2018 pourront être reçues en mairie **jusqu'au samedi 30 décembre 2017.**



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Ils étaient peu nombreux les courageux et courageuses à braver le froid et la pluie pour la cérémonie du 11 novembre ! A son issue, un pot offert par la mairie était servi à la salle polyvalente pour un moment convivial !

Merci à l'association des Anciens Combattants et aux membres de la fanfare communale toujours présents dans ces temps commémoratifs.





## L'ACCUEIL DES 0-4 ANS SUR

LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES TOURAINE  
VALLEE DE L'INDRE

### VOUS ETES PARENTS !

Vous recherchez un mode d'accueil pour un enfant de moins de 4 ans ?

Composez le numéro de la Communauté de communes : **02.47.34.29.00**

En fonction de votre demande, vous serez orientés vers le service correspondant :

#### Le Point Orientation Petite Enfance (POPE)

Vous informera sur les différents modes d'accueil petite enfance de la Communauté de communes, et vous aurez la possibilité de faire une préinscription pour le mode d'accueil de votre choix.

#### Le Relais Assistants Maternels Enfants Parents (RAMEP)

Vous êtes employeur d'un(e) assistant(e) maternel(le) et vous souhaitez des informations sur les démarches (contrat, CAF, PAJE, congés payés, mensualisation etc...), sur vos droits et vos obligations, et ceux de votre assistante maternelle ?

Les animatrices du Relais Assistants Maternels, vous accueillent du Lundi au Vendredi, **sur rendez- vous** :

**À CHEILLE** 02 47 45 94 22

[geraldine.roy@tourainevalleedelindre.fr](mailto:geraldine.roy@tourainevalleedelindre.fr)

Pôle social Les Chanvriels

20, Bis rue de Chinon

37190 CHEILLE

**À MONTS** 02 47 26 63 37

[barbara.brossard@tourainevalleedelindre.fr](mailto:barbara.brossard@tourainevalleedelindre.fr) Ou  
[valerie.arnault@tourainevalleedelindre.fr](mailto:valerie.arnault@tourainevalleedelindre.fr)

Pôle Petite Enfance

20, rue de la Tête Noire

37260 MONTS

**À VEIGNE** 02 47 50 54 22

[emeline.petit@tourainevalleedelindre.fr](mailto:emeline.petit@tourainevalleedelindre.fr)

Pôle Petite Enfance

5, rue de Parçay

37250 VEIGNE

La traditionnelle cérémonie des Vœux du Maire aura lieu le **vendredi 12 janvier** à la salle polyvalente à 19h00.

**VENEZ NOMBREUX !**



### L'association Retraite Heureuse recrute !

N'hésitez pas à rejoindre ses membres qui se réunissent dans la salle polyvalente tous les jeudis de 14h00 à 18h00. Ils seront heureux de vous accueillir pour jouer à des jeux de société, aux cartes...

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la Présidente de l'Association :

Mme Jeanine Perrotin au 02 47 43 57 82

### Bienvenue aux nouvelles enseignantes dans notre école

La rentrée scolaire 2017-2018 fut l'occasion de changements au sein de l'équipe enseignante. Nous souhaitons la bienvenue à Mme Nadia SEDYAME qui a remplacé Mme Bertrand dans la classe de GS-CE1, à Mmes Pauline DOLIBEAU et Aurélie RAMOS qui ont succédé à Mme Gouadon dans la classe de CE2-CM1 et à Mme Magali LEJEUNE qui a la charge de la classe de CM1-CM2 à la place de Mme Dabouis. Par ailleurs, Mme Emmanuelle Boulard a pris la direction de l'école et succède à Mme Adeline Gouadon.



L'épicerie de Vallères  
organise un concours de dessin

NOEL 2017

« Le plus beau sapin de NOEL »

Laisser libre cours à votre créativité et à votre imagination,  
sur un format A4.

Une œuvre par personne (inscrire au dos de la feuille nom  
et prénom de l'enfant et âge de l'enfant).  
Le plus beau dessin sera récompensé.

Date limite : 10 décembre 2017  
Remise du prix le 23 décembre 2017

Tous à vos crayons, tubes de peinture, collage...



L'association Val'r Loisirs avait organisé cet automne son tournoi habituel de pétanque. 37 participants étaient présents pour cette journée conviviale et ensoleillée.

L'association remercie tout particulièrement les nouveaux arrivants de la commune mais aussi les habitués qui sont venus participer et nous soutenir ce samedi 7 octobre 2017.

Cette journée s'est terminée par le traditionnel pot de l'amitié, offert par les membres du bureau et les bénévoles de Val'r Loisirs.

Nous les remercions vivement pour leur implication et leur enthousiasme.

**Prochain Tournoi de Pétanque de Printemps**  
**le 10 mai 2018**

*Odette Heurtault, la Présidente*



Bravo aux organisateurs de la RANDONNEE du 25 novembre dont le départ était donné chez Vincent FOUCAULT, arboriculteur à la Giberdière ! Plus de 550 participants, ce qui révèle le dynamisme de nos associations et du tissu économique local !

A l'arrivée, accueillis dans le fruitier par des commerçants réunis pour un marché d'automne, nous avons pu déguster des produits locaux : jus de pomme, fromages de chèvre, produits à base de Safran...



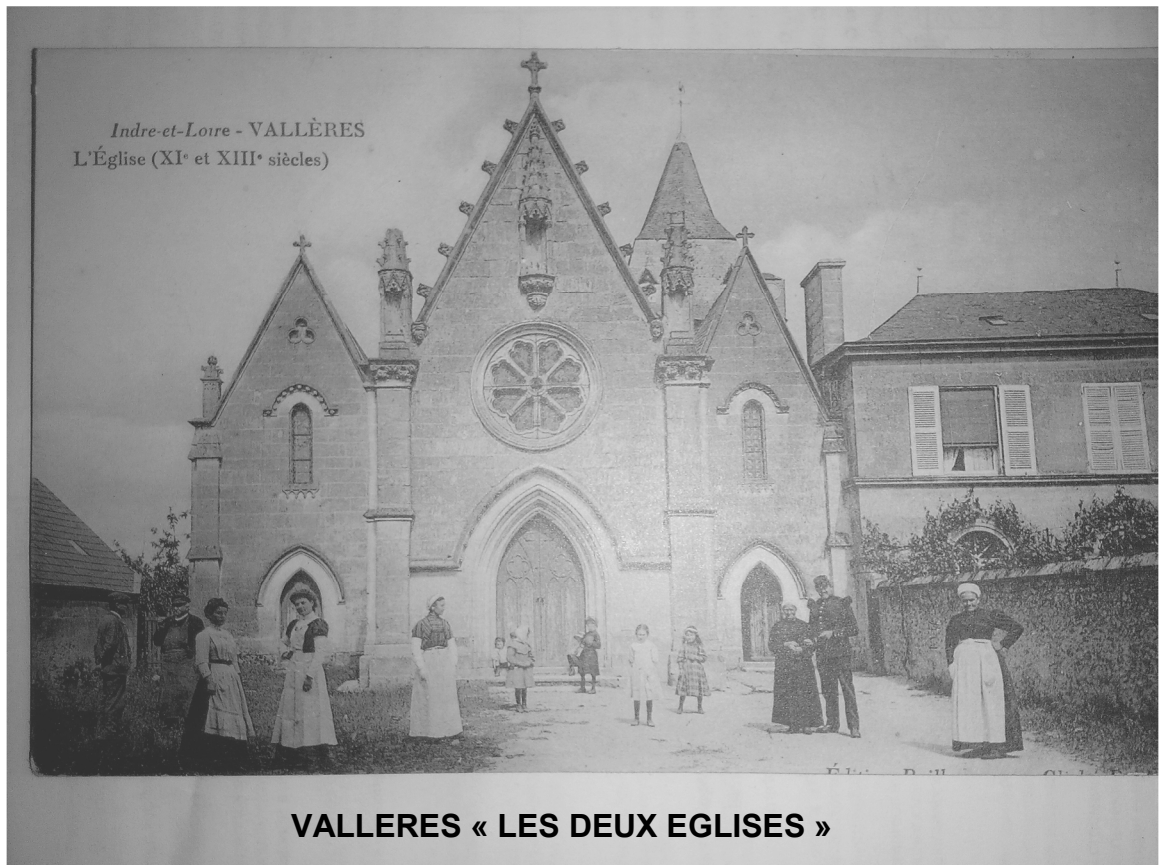
La bourse aux jouets organisée le dimanche 12 novembre par l'Association des parents d'élèves dans la salle des fêtes a attiré de nombreux exposants et visiteurs, qui ont pu se restaurer grâce aux préparations gourmandes proposées par l'APE.



On ne manquera pas de souligner l'excellence du ravitaillement offert à mi-parcours par l'**Auberge Pom'Poire** associée pour l'occasion à la manifestation.

Merci à « Mon Asso de la Gib' » et à ses bénévoles pour l'organisation de cette randonnée gastronomique !





Dès le XII<sup>ème</sup> siècle, il existait à Vallères deux sanctuaires jumeaux. L'église actuelle dédiée à St Médard et l'église Notre Dame à quelques mètres au sud. Celle-ci était l'église paroissiale. Cet important édifice fut interdit de culte en 1761, compte tenu de son délabrement. Complètement ruiné, il fut démoli en 1773. Il n'en subsiste que le mur nord mitoyen du bâtiment de la poste actuelle et sur lequel fut retrouvé des fresques relevées et déposées au musées archéologique de Tours en 1953.

A son origine, l'église St Médard ne comportait qu'une abside semi-circulaire, (la sacristie), et un chœur réduit à la chapelle St Joseph sous le clocher. Au XIII<sup>ème</sup> siècle, fut construite la partie correspondant au chœur actuel. Au XIV<sup>ème</sup> siècle les seigneurs de Fouchault firent édifier une chapelle avec crypte, dans le but de s'y faire inhumer. C'est aujourd'hui la chapelle de la Vierge. Lorsque la chapelle du château de Fouchault fut construite au XVI<sup>ème</sup> siècle, cette chapelle fut léguée à la paroisse.

A l'origine le clocher était une flèche de pierre comme celui de Langeais. Il fut victime de la foudre au XVII<sup>ème</sup> siècle et remplacé par le clocher actuel. Les restes de l'ancien escalier de pierre demeurent sous la toiture.

Au XIX<sup>ème</sup> siècle l'église subit de très importantes modifications. A l'initiative des curés Vignolle et Rosier la façade fut déplacée créant la grande nef avec ses deux collatéraux. Le cimetière fut déplacé à cette occasion et l'actuelle place St Médard fut ainsi libérée. La crypte fut comblée et les grandes verrières du chœur et de la chapelle de la Vierge furent réduites. Les figures des deux curés sculptées en façade sont visibles de chaque côté de l'entrée principale.

A l'intérieur de l'église une peinture du XVII<sup>ème</sup>, récemment rénovée représente une communion de la Vierge et la sculpture d'un Christ en croix est de la même époque.

En 1790 un presbytère fut édifié à l'emplacement de ce qui fut l'église Notre Dame. Il fut vendu en « bien national » au Sieur J.B. Compagnon en 1793. Cette importante bâtisse est restée dans cette famille jusqu'à une date récente. Un nouveau presbytère fut construit en 1850. Après le départ du dernier curé en 1913, il abrita « la poste ». Cette maison de caractère en pierre de tuffeau fut malheureusement rasée en 1964 pour construire le bâtiment actuel qui subit fort heureusement, en 2009 un ravalement et la pose d'une toiture intégrant un peu mieux l'édifice dans son environnement.

# Vall'Air de Fêtes



Nous adressons tous nos vœux de bonheur à Bertrand **GODEFIN** et Roxane **ANGOT** qui se sont mariés le 30 septembre 2017



**NOS JOIES ...**

Axel GUIMARD le 27 novembre 2017



## COLIS DE NOEL AUX AINES

La distribution des cartes cadeaux débutera à compter du 13 décembre. Si vous n'êtes pas disponibles, prenez contact avec le secrétariat de mairie au 02 47 45 45 44.

Le 18 juin 2017 est décédé dans sa 66ème année Monsieur Jean-Pierre Barrais. Ancien conseiller municipal de 1995 à 2001, il a œuvré pour notre commune et nous l'en remercions. Sa famille peut être assurée de notre soutien dans cette douloureuse épreuve.

## Agenda des Manifestations

**Le 9 décembre** BALL TRAP au stand de tir au profit de AMFTELETHON

**Le 21 décembre** Marché de Noël organisé dans la cour de l'Ecole

### En 2018 :

**Le 12/01** Cérémonie des Vœux du Maire. 19h00 à la Salle polyvalente

**Le 04/02** Confrérie de Saint Vincent, contacter Mr Barrier au 02 47 50 04 64

**Le 24/03** Carnaval et chasse aux trésors organisés par l'APE, association des parents d'élèves (14h00-16h00)

**Le 25/03** Evénement sportif organisé par Val'Dance à la salle polyvalente (matin)

**Le 14/04** Randonnée de printemps et vide grange organisée par Mon asso de la Gib', départ à la Giberdière.

**Le 14/04** Spectacle « Pierre et le Loup » à la salle polyvalente organisée par la CCTVI (Communauté de Communes de Touraine Val de l'Indre);

**Le 15/04** Evénement sportif organisé par Val'Dance à la salle polyvalente (matin)

**Le 22/04** Vide grenier organisé par le Comité des Fêtes

**Le 8/05** Cérémonie

**Le 10/05** Tournoi de pétanques au City Stade organisé par Val'R Loisirs

**Le 9 et 10/06** Loto et événement sportif organisé par Val'Dance

**Le 10/06** « La mécanique en folie » organisée au City Stade par Mon asso de la Gib'

**Le 16/06** Feu de Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes

**Le 23 et 24/06** Week-end Camp militaire organisé par Mon Asso de la Gib' et Mémoire 44 au City Stade

**Le 29/06** Fête de l'école (APE et école).

## Mairie de Vallères

1 place de la Mairie

37190 VALLERES

TEL. : 02 47 45 45 44

FAX : 02 47 45 48 47

### PERMANENCE DU MAIRE :

SAMEDI DE 9H00 À 12H00

SUR RENDEZ-VOUS

### ACCUEIL DU PUBLIC :

MARDI – MERCREDI – JEUDI

DE 14H00 À 17H00

MERCREDI – VENDREDI – SAMEDI

DE 9H00 À 12H00

### Horaires de l'Agence Postale Communale

Du lundi au vendredi de 9h00 à 11h45

Le samedi de 9h00 à 12h00

Fermeture le mercredi



### COMITE DE REDACTION

CHRISTEL DUCLOS

JEAN-LUC CADIOU

et l'équipe municipale

### PHOTOS

DIDIER DOUCHET

**Nous vous souhaitons un joyeux Noël !!**